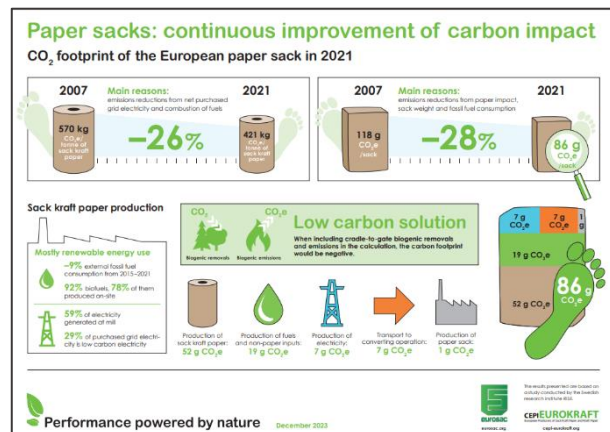


Amélioration continue de l’empreinte environnementale des sacs papier

Paris/Stockholm, le 30 janvier 2024. L’industrie européenne du papier kraft et des sacs papier suit et communique depuis longtemps son impact environnemental. Entre 2007 et 2021, l’intensité carbone d’un sac papier a été réduite de 28 %. Tel est le résultat de la dernière analyse de l’empreinte carbone réalisée sur les sacs papier en Europe. Cette analyse a été effectuée par l’institut de recherche suédois RISE à la demande de l’ESG, le groupe européen de recherche sur les sacs papier qui est une coopération entre EUROSAC et CEPI Eurokraft. L’impact du carbone fossile par tonne de papier kraft pour sacs a également été réduit de 26 % pendant la même période. Les conclusions les plus importantes sont résumées dans une infographie.

La récente étude AVC réalisée par RISE fait état, du berceau à la porte de l’usine, d’une tendance constante à la baisse de l’impact du carbone fossile provenant du papier kraft et des sacs papier européens. Entre 2018 et 2021, cette tendance s’est poursuivie : l’impact du carbone fossile par tonne de papier kraft pour sacs affiche une amélioration de 5 %, passant de 442 kg¹ à 421 kg de CO₂e. L’empreinte du carbone fossile provenant des sacs papier a connu une légère amélioration de 1 % – passant de 87 g de CO₂e² en 2018 à 86 g de CO₂e par sac en 2021. Avec une part de 61 %, les émissions provenant de la production du papier kraft pour sacs constituent l’élément dominant du bilan carbone d’un sac papier européen.



En route vers la neutralité climatique

L’examen des chiffres sur le long terme fait apparaître une évolution impressionnante. La comparaison des données récentes avec les résultats de la première étude ACV réalisée par l’ESG en 2007 fait ressortir une réduction significative de l’impact du carbone fossile par tonne

¹ Nota : la valeur de 455 kg de CO₂e par tonne pour 2018 a été révisée à la baisse après identification d’une erreur au niveau de la quantité de CaO (oxyde de calcium) prise en compte dans l’inventaire du cycle de vie du papier kraft pour sacs.

² Nota : la valeur de 85 g de CO₂e par tonne pour 2018 a été révisée à la hausse en raison de corrections apportées à l’empreinte carbone du papier et à l’identification d’une erreur au niveau de la quantité de PE prise en compte dans le sac papier.



de papier kraft pour sacs, soit d'environ 26 %, celui-ci passant de 570 kg de CO₂e à 421 kg de CO₂e. Ceci tient essentiellement à la réduction des émissions générées par les achats nets d'électricité auprès du réseau public et par les combustibles consommés par les usines. Rapportée à un sac papier, la réduction est encore plus élevée, la valeur passant de 118 g de CO₂e par sac en 2007 à 86 g de CO₂e par sac en 2021. Ceci représente une amélioration de 28 %, attribuable à des baisses de poids du sac et de la consommation de combustibles fossiles. « Il est encourageant de voir que même de petits pas peuvent conduire à de grands changements à long terme. Nos membres s'étant engagés à accroître continuellement la durabilité de leurs opérations de fabrication, nous surveillons la consommation énergétique et les émissions de notre industrie depuis plus de 15 ans. Ces données nous permettent de savoir sur quels leviers agir pour passer au stade suivant de la réduction de notre impact environnemental », explique Catherine Plitzko-Kerninon, déléguée générale d'EUROSAC. « Étant donné que l'ensemble de la chaîne de valeur prend de l'importance dans une approche durable des affaires, de plus en plus de responsables se servent de nos données pour mieux appréhender la façon d'avancer vers la neutralité climatique ».

Utilisation principalement d'énergies renouvelables

La dépendance vis-à-vis des combustibles fossiles dans la production de papier kraft pour sacs décroît. La consommation externe de combustibles fossiles a diminué de 9 % de 2015³ à 2021 et la part des sources d'énergie renouvelables utilisées en 2021 est élevée. Au total, les biocarburants représentent 92 % de tous les carburants consommés sur site. 78 % d'entre eux sont générés à l'usine pendant le processus de production. De plus, les usines produisent 59 % de leurs propres besoins en électricité. 29 % de l'électricité achetée au réseau et consommée par les usines en 2021 a été qualifiée d'électricité « verte »⁴.

Solution bas carbone

En croissant, les jeunes arbres absorbent du dioxyde de carbone (CO₂) présent dans l'atmosphère. Le carbone est stocké dans les produits forestiers, tels que les sacs papier, pendant leur cycle de vie. Si l'on ajoute au calcul les absorptions et émissions biogéniques générées du berceau à la porte de l'usine, l'empreinte carbone affiche même un résultat négatif. « Ceci renforce le fait que les sacs papier constituent une solution à empreinte carbone faible, voire négative », poursuit Plitzko-Kerninon. Prendre en compte également les

³ Pour la période 2018-2021, la baisse est beaucoup plus importante en raison des changements intervenus dans la combinaison des carburants utilisés. Ce chiffre pourrait néanmoins être trompeur, car il y a eu auparavant une augmentation entre 2015 et 2018. Pour cette raison, nous avons utilisé le chiffre plus réaliste de 2015.

⁴ Définie comme une électricité à faible émission de carbone, c'est-à-dire générée par l'éolien, le solaire, l'hydroélectricité, le nucléaire, etc., et s'appuyant sur une certification spécifique du produit.





CEPI EUROKRAFT
European Producers of Sack Kraft Paper and Kraft Paper

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

30 janvier 2024

scénarios de fin de vie des sacs papier permettrait même d’obtenir une image plus complète s’étendant du berceau à la tombe. Toutefois, cette méthodologie pose problème en raison de la fiabilité des données. « Dans une économie circulaire, le recyclage est bien entendu le scénario privilégié. Le recyclage des produits en papier et en carton présente un autre avantage : il retarde le rejet dans l’atmosphère du CO₂ stocké », explique Plitzko-Kerninon. « Notre industrie s’est par conséquent engagée à encourager et à pratiquer le recyclage des sacs papier après leur utilisation. »

Les données clefs de l’étude sont rassemblées dans une **infographie**. Une **fiche d’information** fournit des renseignements supplémentaires sur l’analyse.

Contact :

Catherine Plitzko-Kerninon, Déléguée générale d’EUROSAC

Tél. +33 147 237558 • Catherine.kerninon@eurosac.org

Note aux rédacteurs :

EUROSAC est la fédération européenne des fabricants de sacs papier à grande contenance. La fédération représente plus de 80 % des fabricants européens de sacs papier actifs dans 20 pays. Ils produisent quelque 5 milliards de sacs papier par an, ce qui correspond à environ 630 000 tonnes de papier transformées dans 55 usines. Des fabricants de sacs de tous les continents contribuent à la fédération en tant que membres correspondants, et plus de 30 fournisseurs (fabricants de papier, film, machines ou colle) sont inscrits en tant que membres associés. www.eurosac.org

CEPI Eurokraft est l’association européenne des producteurs de papier kraft pour sacs et pour d’autres emballages. Elle compte dix entreprises membres représentant un volume de 3,0 millions de tonnes de papier produit dans onze pays. www.cepi-eurokraft.org



Performance powered by nature.